



AVIS PUBLIC

**CONSULTATION ÉCRITE
(En remplacement d'une assemblée
publique de consultation concernant
le projet de règlement de zonage
P1-Z-3001-73-20 visant à permettre
l'usage « service d'ambulance » à
l'intérieur de la zone C-700 à même la
zone P-701 dans le secteur de la rue
principale et de la rue des Aubépines)**

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et les organismes intéressés que lors de la séance ordinaire tenue le 21 septembre 2020, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le premier projet de P1-Z-3001-73-20 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant à permettre l'usage « service d'ambulance » à l'intérieur de la zone C-700 à même la zone P-701 dans le secteur de la rue principale et de la rue des Aubépines.

Le projet de règlement P1-Z-3001-73-20 a pour objet de modifier le zonage dans le but de permettre l'usage de service d'ambulance. Le bâtiment situé au 305, rue principale permettrait à la CETAM d'obtenir un emplacement idéal où les ambulances n'auraient pas à passer au travers de quartier résidentiel.

En vertu des Arrêtés ministériels des ministres de la Santé et des services sociaux adoptés en date du 7 mai et du 4 juillet 2020, une consultation écrite de 15 jours aura lieu en remplacement de l'assemblée publique.

PUBLIC NOTICE

**WRITTEN CONSULTATION
(Replacing a public consultation
meeting on the draft zoning by-law
P1-Z-3001-73-20 aiming to allow the
use of "ambulance service" inside
zone C-700 within zone P-701 in the
sector of rue Principale and rue des
Aubépines)**

PUBLIC NOTICE is given to all persons and the organizations interesting that during the regular sitting held on September 21, 2020,, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the first draft by-law P1-Z-3001-73-20 modifying the zoning by-law Z-3001 to allow the use of "ambulance service" within zone C-700 within zone P-701 in the sector of main street and rue des Aubépines.

The purpose of the draft by-law P1-Z-3001-73-20 is to modify the zoning in order to allow the use of ambulance service. The building located at 305, main street would allow CETAM to obtain a site ideal where ambulances would not have to pass through residential area.

Under the Ministerial Decrees of the Ministers of Health and Social Services adopted on May 7 and July 4, 2020, a 15-day written consultation will take place to replace the public meeting.

Les dispositions susceptibles d'approbation référendaire sont les suivantes :

- Modification des limites des zones C-700 et P-701;
- Permettre l'usage « Service d'ambulance » à l'intérieur de la zone C-700 ainsi que les normes s'y rattachant.

Les zones visées et les zones contiguës sont décrites au croquis joint au présent avis.

Le projet de règlement P1-Z-3001-73-20 faisant l'objet du présent avis, l'extrait du plan de zonage et la grille des usages et normes des zones C-700 et P-701 peuvent être consultés par toutes personnes intéressées, mais en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, ces consultations doivent se faire sur prises de rendez-vous à l'Édifice de la Mairie ou directement sur le site Internet de la Ville.

Vos représentations ou commentaires écrits sur le projet de règlement P1-Z-3001-73-20 peuvent être adressés à la Ville, à compter du **24 septembre jusqu'au 8 octobre 2020**, par courriel à l'adresse suivante :

greffe@ville.chateauguay.qc.ca

Ou par courrier, à l'attention de Me George Dolhan, greffier :

5 boulevard D'Youville
Châteauguay (Québec) J6J 2P8

The provisions subject to approval by way of referendum are as follows:

- Modification of the boundaries of zones C-700 and P-701;
- Allow the use of "Ambulance Service" inside the C-700 zone as well as the associated standards.

The referred zones and contiguous zones are described in the sketch attached to this notice.

The draft by-law P1-Z-3001-73-20 that is the subject of this notice, the extract from the zoning plan and the grid of uses and standards for zone C-700 AND P-701 can be consulted by all interested persons, but Due to the current situation in relation to COVID-19, these consultations must be made by making appointments at the Town Hall Building or directly on the City's website.

Your representations or written comments on draft by-law P1-Z-3001-73-20 can be sent to the City, starting from **September 24 up to October 8th, 2020**, by writing to the following email address:

greffe@ville.chateauguay.qc.ca

Or by mail, to the attention of Me George Dolhan, Registrar:

5 boulevard D'Youville
Châteauguay (Québec) J6J 2P8

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement. Le titre « Consultation écrite – Règlement Z-3001-73-20 » doit également apparaître sur le courriel ou la lettre.

Anyone submitting a comment or question should identify themselves with their name and address as well as a phone number or email address so that they can be contacted easily. The title "Written consultation - Regulation Z 3001-73-20" must also appear on the email or letter.

Donné à Châteauguay, ce
23 septembre 2020.

The present text is not official; thus, the French version prevails.

Le greffier,



George Dolhan, notaire

Châteauguay



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
DE LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE
POUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT P1-Z-3001-73-20**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 23 septembre 2020, le présent avis public de la tenue d'une assemblée publique pour le premier projet de règlement P1-Z-3001-73-20, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 23 septembre 2020, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 23 septembre 2020.

Le greffier,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

George Dolhan, notaire